



**Compte rendu du  
Conseil municipal du 19 décembre 2017**

Présents : F. Laguerre, D. Alard,, X. Deferluc,, J. Pascal, J. Porte-Traouge, P.Philip,  
Arrivées en cours de séance au point n° 3 (réunion simultanée du SIVE) : P. Laurent, P. Lero  
Excusés : F. Barro, G. Dupuy (procuration à D. Alard), R. Piquemal  
Secrétaire de séance : J. Porte-Traouge

**Le compte rendu du conseil municipal du 17/10/17 est approuvé à l'unanimité**

**1 – PADD (PLU) :**

Ce document a été présenté lors de la réunion publique du 18 décembre : 25 habitants étaient présents.  
Le PADD présente les grandes lignes et les orientations du PLU. En mars 2018, seront proposés les zonages.  
La commune a interrogé le SMDEA sur les capacités de la station d'épuration. La station a été construite en 1996 pour 600 habitants. Le SMDEA s'est engagé à faire un diagnostic et il n'y aurait pas de blocage en préfecture au moment de l'approbation par rapport aux 49 constructions supplémentaires prescrites par le ScoT d'ici 2035.  
Le maire tient à souligner que le travail d'Interface + est de qualité, (proche du terrain et en lien avec les réalités).  
Le PADD est approuvé à l'unanimité. Il sera mis en ligne sur le site de la commune. A ce stade, il reste amendable.  
Il est aussi consultable en mairie avec un cahier d'annotations à disposition.

**2 - Projets / Salle polyvalente :**

Le point est fait sur l'avancée des travaux de la salle polyvalente et des prévisions concernant les options complémentaires (sol, rideau, bar, aménagements extérieurs,...) : à traiter en commission ouverte à tous les conseillers le mardi 9 janvier à 18h en présence de l'architecte.  
Une réunion pour l'ouverture du chantier s'est déroulée le lundi 18/12/2017 en présence des représentants des partenaires financiers : Région, Conseil Départemental, Députée et Préfecture... La presse était présente.  
Intervention de J. Pascal qui signale qu'elle a entamé un travail avec le CAUE et le PNR pour les balades vers la carrière de Quartz (muséographie/trail du quartz) et pour le verger du Carême.

**3 – Demande de subventions :**

Le Maire propose de déposer un dossier global pour la voirie : place de la mairie : 26 445 € HT, chemin des hameaux (Le Pech) : 21 570 €, chemin du Ciraret : 20 405 €).  
L'obtention de la DETR (Etat), plafonnée à 30 % (voire 25%) exige que les travaux soient réalisés en deux ans.  
Pour le FDAL (Département), c'est à l'année ainsi que pour les fonds de concours de la Com d'Agglo.  
Le Maire propose de prévoir le revêtement de la Place en 2018, le reste en 2019. Vote à l'unanimité.  
Il va y avoir un décalage entre le versement des subventions et les sorties d'argent pour le règlement des factures sur les travaux en cours. Le Maire propose qu'un prêt relais (sous la forme d'une ligne de trésorerie) soit souscrit pour couvrir les dépenses sur ce laps de temps. Approbation à l'unanimité.  
Il faudra ensuite étudier les dépenses à engager d'ici la fin du mandat et probablement prévoir un emprunt.  
La commission des finances se réunira le jeudi 4 janvier 2018 à 9h et des propositions seront étudiées.

**4 – Fonds de concours / voirie :**

La Communauté d'Agglo complète les subventions obtenues pour la voirie à hauteur de 50% du restant dû.  
P. Philip signale que le revêtement de la chaussée est endommagé entre Lassalle et Béziou (épingle). Le chiffrage des reprises devra être fait très rapidement, car les demandes de subventions sont prêtes à être déposées.  
Le conseil délibère à l'unanimité sur ces demandes de subventions concernant la voirie.

**5 – Délibération modificative :**

Il s'agit de modifications budgétaires permettant d'équilibrer les chapitres avant la fin de l'exercice 2017.  
Délibération modificative n° 2 : adoptée à l'unanimité.  
Par ailleurs, le Maire est mandaté par le conseil pour signer des factures à hauteur de 25% du budget d'investissement de 2017 jusqu'au vote du prochain budget.



#### 6 – SMDEA :

Conformément à la réglementation, chaque commune doit présenter le rapport d'activité et le prix de l'eau et de l'assainissement. D. Alard, délégué pour la commune présente les décisions prises : augmentation générale de 4% des tarifs : consommation + abonnement. Ce qui porte le mètre cube à 4,73 € TTC (pour une consommation moyenne de 120 m<sup>3</sup> par an).

Toutes les infos pour gérer et connaître ses consommations sont en ligne sur [www.smdea09.fr](http://www.smdea09.fr)

#### 7 – Antennes TDF :

Nous avons été sollicités par une société (Tower Cast) qui souhaitait s'implanter au Prat d'Albis, ce qui nous a permis de reprendre les termes de notre contrat avec TDF.

Contrairement à l'engagement qui avait été pris, pas de nouvelle. Le Maire est mandaté pour envoyer un courrier à l'interlocuteur de TDF en lui signifiant qu'il lui avait été demandé d'intervenir sur le site du Prat d'Albis pour des raisons de sécurité, des vérifications d'implantation des bâtiments démontables (en faisant intervenir un géomètre) et des révisions sur les termes du contrat. Par ailleurs, le fait d'avoir absorbé la société ITAS pose le problème de monopole (deux antennes) et donc de concurrence à rendre équitable avec les autres concurrents.

Toutefois, il ne s'agit pas de multiplier les antennes sur cette parcelle communale. On communiquera aux autres prestataires notre intention d'intenter cette démarche. On restera vigilant sur la réglementation du PLU pour éviter des implantations de ce type sur d'autres parcelles situées sur la commune mais ne nous appartenant pas.

#### 8 – Organisation équipe municipale :

Rose Paillat ayant été licenciée pour abandon de poste, un CDD d'un an sur les mêmes bases (11h / semaine annualisées : 8h l'hiver, 14h l'été et avec la même fiche de poste) a été proposé à Sylvie Laguerre qui a assuré un remplacement très satisfaisant. Ce contrat prendra effet au 1<sup>er</sup> février 2018.

Un présent sera offert à chacun des employés municipaux.

#### 9 – Questions diverses :

a – *chiens errants* : un courrier va être de nouveau envoyé à chacun des propriétaires en cause.

b – *voiture abandonnée* : procédure en cours. Elle sera enlevée par la fourrière le moment venu car ça a un coût.

c – *lettre municipale* : la lettre d'hiver est prête à être publiée. X. De Ferluc a repris la conception de la lettre à la suite de J. Porte-Trauque. Il participera aussi à la rédaction avec J. Pascal et F. Laguerre.

d – *éclairage public* : dans le souci d'économiser l'énergie et les dépenses municipales, des propositions d'éteindre l'éclairage public de minuit à six heures ont été faites. G.. Dupuy étant en charge de ce dossier et des engagements ayant été pris pour des réducteurs de tension (coût : 15 000 € pris en charge à moitié par le SDE 09), cette question sera évoquée à nouveau lors du prochain conseil.

e – *demandes de subvention* : P. Philip demande si une subvention sera attribuée par la mairie pour l'organisation du trail. La décision sera prise au cours du prochain conseil comme pour toutes les autres subventions.

Il en va de même pour le 11 novembre 2018 avec la possibilité d'intervention de l'association « éclats de lire »

f – *SIVE* : X. De Ferluc souhaiterait connaître dès que possible l'enveloppe à prévoir pour l'école intercommunale dans notre budget communal (fonctionnement et investissement ?)

g – *marché dominical* : organisation des permanences du dimanche matin pour les conseillers jusqu'en mars.